



Certificat d'Accréditation

N° : 2-018 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Sarl INSPECT

Adresse : rue des frères MELLALI, SIDI AHMED 06000
BEJAIA - ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17020:2012 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'inspection suivantes :

- ✓ Inspection dans les ouvrages et installation industrielles ;
- ✓ Produits et composants industriels (Contrôle Non Destructif).

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 28/12/2024
Date de fin de validité : 27/12/2028

La Directrice Générale



BOULSNANE Wafa

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 28/12/2017

ANNEXE TECHNIQUE REV 04

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : **SARL INSPECT**

Adresse : **Rue des frères MELLALI SIDI AHMED - 06000 BEJAIA - ALGERIE**

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : **ISO/IEC 17020 :2012** en tant qu'organisme d'inspection de (**type A**) dans les domaines :

- **Inspection dans les ouvrages et installations Industrielles ;**
- **Produits et composants industriels (Contrôle non destructif).**

Note : Un organisme de **type A** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante

SITE CONCERNE	<ul style="list-style-type: none">- Siege : Rue des frères MELLALI SIDI AHMED - 06000 BEJAIA ALGERIE- Tel: (213) 555 01 88 10- Fax: (213) 34 17 53 53- Site Web: www.inspectalgerie.com
----------------------	--

Date de prise d'effet le : 18 Février 2026

Date de fin de validité le : 27 Décembre 2028

**Pour le Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département inspection
BENNACEUR Massinissa**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émis

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : 1. Equipements sous pression

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
1. Contrôle des Appareils à Pression APG/APV Gaz / Vapeur	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle non destructif 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection avant mise en service, finale, périodique, après Modification ou réparation et réforme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Endoscope - Lampe torche 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 90-245 - Décret n° 90-246 - Décret n° 21-261 - Procédures internes : <ul style="list-style-type: none"> - PR-04- APG - PR-05- APV

Domaine Général : 2. Electricité

2. Contrôle des Appareils et installations électrique (APE)	<ul style="list-style-type: none"> - Control Visuel et prise de mesure (isolement, terre, teste des organes de protections 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - En marche et à l'arrêt. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mégohmmètre - Mesureur de terre - Pince de terre - Pince ampérométrique 	<ul style="list-style-type: none"> - NFC 15 /100 - NFC 13/100 - NFC13/200 - NFC17/100 - Décret n° 01-342 - Décret n° 91-05 - Décret exécutif n° 21-261 - Procédure interne : <ul style="list-style-type: none"> - PR-07-HTA - PR-07-CCD - PR-07-GRE - PR-07-CME - PR-07- PRT - PR-07-MAT - PR-07- TRP
---	---	--	--	---

Domaine Général : 3. Electromécanique

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité...	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
3.1 Equipements de travail - Appareils de levages à charges suspendues (Ponts roulants, Grues, Treuils.....)	Control Visuel Contrôle non destructif	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection sur chantier - Inspection avant mise en exploitation - Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Pied à coulisse - Lampe torche - Mètre à ruban 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 91-05 - Décret présidentiel n° 06-60 - Procédure interne : PR-06-APL
3.2 Equipements de travail - Appareils à charge soulevée	Control Visuel Contrôle non destructif	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection sur chantier - Inspection avant mise en exploitation - Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Pied à coulisse - Lampe torche - Mètre à ruban 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 91-05 - Décret présidentiel n° 06-60 - Procédure interne : PR-06-APL
3.3 Contrôle des ascenseurs et Monte Charges	Control Visuel	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection avant mise en service - Inspection périodique - En cours de fabrication - Après réparation ou Modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Pied à coulisse - Lampe torche - Mètre à ruban 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 91-05 - Décret présidentiel n° 06-60 - NF EN 81-20 - NF EN 81-50 - Procédure interne PR 06 - CAM

Domaine Général : 4. Produits Et Composants Industriels

4. CONTROLE NON DESTRUCTIF (CND) des assemblages soudés des équipements et installations industrielles	- Control par ultrason (UT)	- Control avant mise en service, final, périodique, préalable en cours de fabrication avant livraison de conformité après réparation et modification	- Appareil de contrôle par Ultrason, cales d'étalonnage Block de référence	- ASME V - ISO 23279 - ISO 16810 - ISO 16811 - Procédure interne : - PR-51-CND-001 - PR-08-CND-002
--	------------------------------------	--	---	--

Responsable d'accréditation
M.TACHRIFT Idriss